



Armée de l'Air et de l'Espace Comité Social d'Administration de Réseau C.S.A. - R.

05 novembre 2025

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Les différents points à l'ordre du jour de ce CSA soulèvent des inquiétudes pour l'UNSA Défense.

Concernant l'Administration Du Personnel / Personnel Civil, le projet présenté est plutôt complet pour la place des Pôles d'Expertise RH mais il y a peu d'information communiquée sur les BRH des bases aériennes notamment les effectifs. Les missions seront-elles toujours valorisantes et quel parcours de carrière pourra être offert à ces personnels ?

L'Armée de l'air et de l'espace a-t-elle étudié les conséquences du développement de l'IA sur les postes occupés par le personnel civil ? Le nombre de personnels concernés par les restructurations ne risque-t-il pas d'augmenter ?

L'UNSA Défense regrette que pour les recrutements, le recours aux contractuels se développe et ralentisse les perspectives d'évolution des agents titulaires.

Les personnels civils ont beaucoup de mal à comprendre pourquoi à mission égale, il y a une grosse différence entre les primes selon le statut (civil/militaire) (IMOMA, prime de navigabilité,).

L'UNSA interviendra en séance sur les autres sujets.

L'UNSA remercie le DRHAAE d'avoir permis la tenue de la FS et du CSA sur deux jours consécutifs, bien plus pratique en terme d'organisation.

Monsieur le Directeur, mesdames messieurs, l'UNSA vous remercie pour votre écoute et se réserve le droit d'intervenir, si besoin, au cours de cette réunion.

